

ARKEMA

SITE DE PIERRE-BÉNITE

Rue H. Moissan - BP 20
69491 Pierre-Bénite Cedex /// Tél. 04 72 39 80 00
Arkema-Pierre-Benite.Accueil@arkema.com ///
<https://www.arkema.com>



Année d'implantation sur le site : 1902 /// Effectif moyen : 610 salariés
Informations fournies par le responsable du service Sécurité
Environnement du site

Activités /

Fabrication de gaz fluorés (utilisés comme fluides frigorigènes ou comme intermédiaires pour la pharmacie et la pétrochimie) et de polymères fluorés (utilisés en génie chimique, en exploration pétrolière, en électronique ou dans les peintures).

Réglementation du site /

L'arrêté préfectoral du 17 mai 1985 modifié le 5 avril 2018 réglemente les activités du site. /// Les études de dangers sont mises à jour périodiquement, la dernière datant de 2018.

Les risques et leurs effets /

Périmètre de la zone à risques (PPI) : 7 410 m

Scénario majorant associé : déchirure de l'enveloppe d'une citerne de gaz toxique

CARACT. DE DANGER DES PRODUITS	PICTOGRAMMES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
gaz toxiques		nuage toxique
gaz liquéfiés inflammables sous pression		incendie, explosion
liquides toxiques		nuage toxique
produit réagissant violemment au contact de l'eau		nuage toxique par contact avec de l'eau

Moyens de secours humains /

- Pompiers internes 24h/24 formés et entraînés aux situations d'urgence
- Équipes d'astreintes pour gérer la cellule de crise
- Secouristes du travail
- Service médical 24h/24

Moyens de secours matériels /

- Équipements de secours fixes : réseau interne de lutte contre l'incendie, rideaux d'eau, bassin de sécurité
- Moyens mobiles : véhicules de secours et d'intervention adaptés

La sécurité au quotidien

Mesures de prévention des risques /

- Confinement des stockages de produits toxiques
- Chaînes de sécurité instrumentées
- Rideaux d'eau contre les effets toxiques et thermiques
- Dispositifs de traitements des gaz

Actions de communication et sensibilisation /

- Programme Terrains d'entente avec la ville de Pierre-Bénite
- Journée annuelle de rencontre avec les parties prenantes (représentants des collectivités, de l'administration, des industriels voisins et entreprises extérieures, associations, presse...)
- Accueil réguliers d'associations et d'élèves/étudiants sur le site

